

# SYNDICAT NATIONAL DES PSYCHOLOGUES

## **COMMUNIQUE AU COLLOQUE ( PARIS – 8 et 9 Mars )**

### **« LA "PLACE DE L'UNIVERSITE DANS L'HOPITAL »**

Les psychologues des HOPITAUX PUBLICS , surpris de ne pas voir leur discipline mentionnée dans l'argument du Colloque tiennent à rappeler :

-Que leur profession , de par son statut de science humaine , ni médical ni paramédical, occupe une place nodale , au carrefour des disciplines médicales et du public confronté à son devenir de santé .

-Que leur formation universitaire initiale à la Recherche et par la Recherche ( loi sur leur titre de 1985) les positionne , dans les Hôpitaux ,comme praticiens – chercheurs –formateurs –même si ce statut ne leur est pas partout reconnu .

-Qu'ils considèrent naturelle leur place dans les plates –formes pluridisciplinaires , les « projets de psychologie » autour d'un travail d'articulation entre l'Université et leurs pratiques de terrain auprès des usagers et au sein des équipes pluridisciplinaires

-Qu'un grand nombre de psychologues sont impliqués dans des recherches doctorales au sein d'équipes de recherche des Facultés des Lettres et Sciences Humaines et de Médecine et publient leurs travaux et enseignent en tant que chargés de cours . dans les cursus de psychologues , de médecine et de professionnels de santé .

Paris , le 7 Mars 2007

La Commission Fonction Hospitalière  
La Commission Université